



CU GPSEO
Direction Générale des Services
Reçu le 25 NOV. 2024

Original : DCA AT/DA/PLUi
Cc : * DGS

CU GPSEO
Direction générale aménagement du territoire
Direction de l'aménagement -Service planification
Rue des Chevries
78410 Aubergenville

Mantes-la-Jolie, le 18 novembre 2024

Lettre recommandée AR n°1A 213 186 6894 2

Objet : Modification simplifiée n°2 du PLUi – Commune d'Arnouville-lès-Mantes – Avis des personnes publiques associées

Vos références : GPSEO/2024/21674

Nos références : Direction du pôle aménagement
EC/LAA/LM/ DPA-2024-108

Affaire suivie par : Lylia AIT ALLAOUA

☎ : 01.39.29.21.50

📠 : 06.48.57.50.57

Courriel : l.aitallaoua@epamsa.fr

Madame la présidente,

En réponse à votre courrier du 18 septembre 2024, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval, émet un avis favorable dans le cadre de votre projet de modification simplifiée n°2 du PLUi.

Veuillez agréer, Madame la présidente, l'expression de mes salutations distinguées.


Emmanuelle CERDELLI
Directrice générale adjointe
A l'aménagement et au développement

